

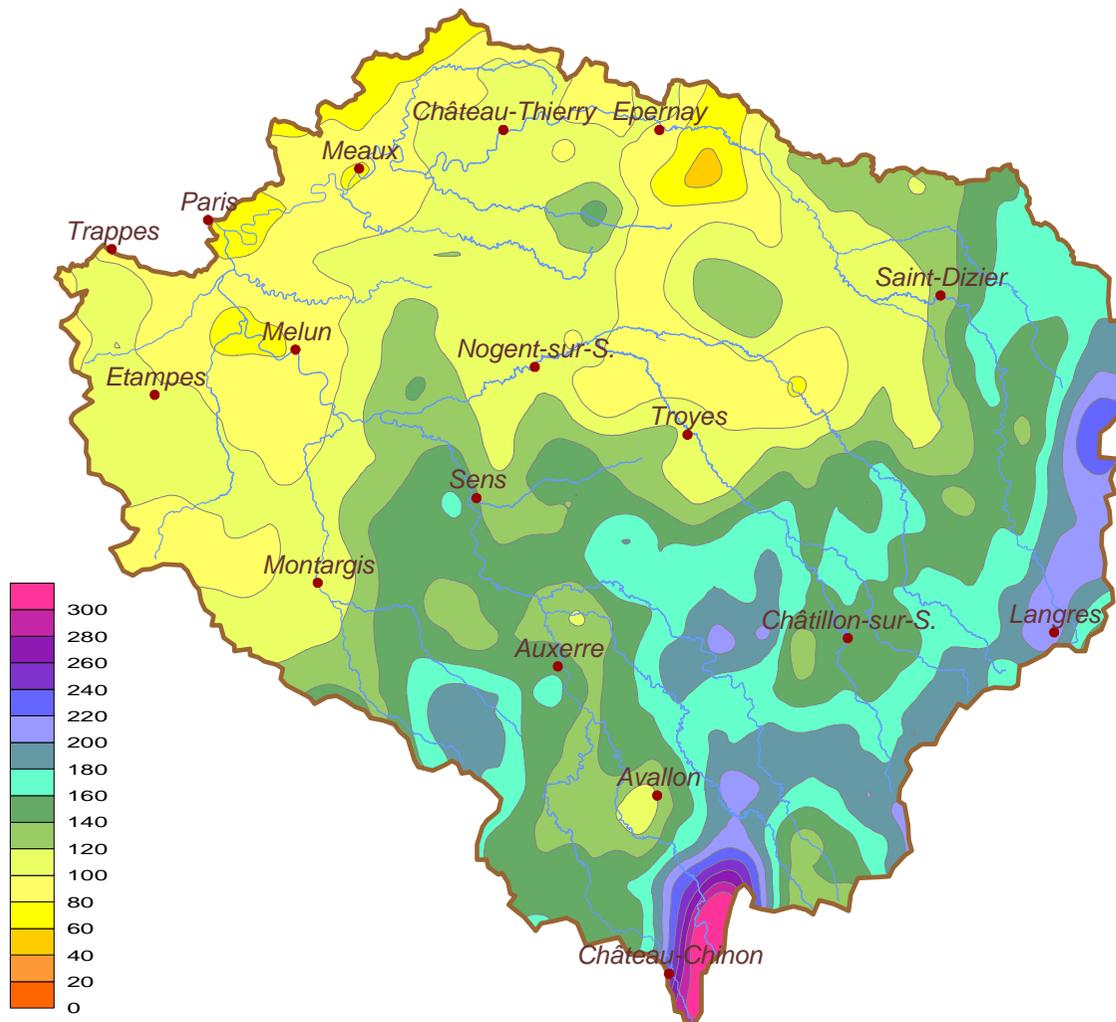
1. SYNTHÈSE DE LA CRUE DE JANVIER 1910 SUR LE BASSIN DE LA SEINE

1.1 MÉTÉOROLOGIE

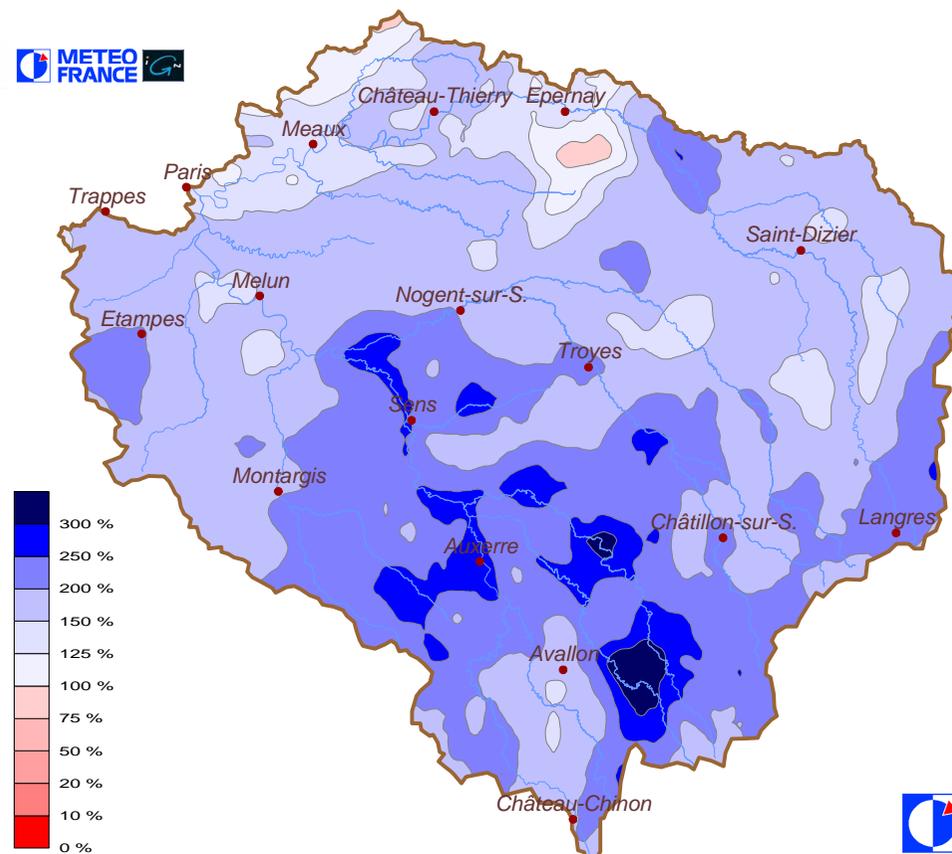
La crue de janvier 1910 sur le bassin de la Seine est avant tout le résultat d'évènements météorologiques exceptionnels.

Le tableau et les cartes ci-dessous donnent des ordres de grandeur des précipitations observées en janvier 1910, précipitations qui faisaient suite à plusieurs mois très pluvieux (été et automne 1909).

Secteur géographique	Cumuls de pluie	
	Episode du 17 au 20 janvier	Total du mois de janvier
Morvan	120 à 200 mm	250 à 320 mm
Bassin de l'Yonne (hors Morvan)	70 à 110 mm	120 à 200 mm
Bassin du Loing	50 à 80 mm	100 à 180 mm
Plateau de Langres	70 à 120 mm	150 à 200 mm
Région Ile-de-France	20 à 40 mm	70 à 120 mm
Bassin de l'Oise	30 à 60 mm	70 à 110 mm
Bassin de l'Aisne	20 à 40 mm	80 à 130 mm

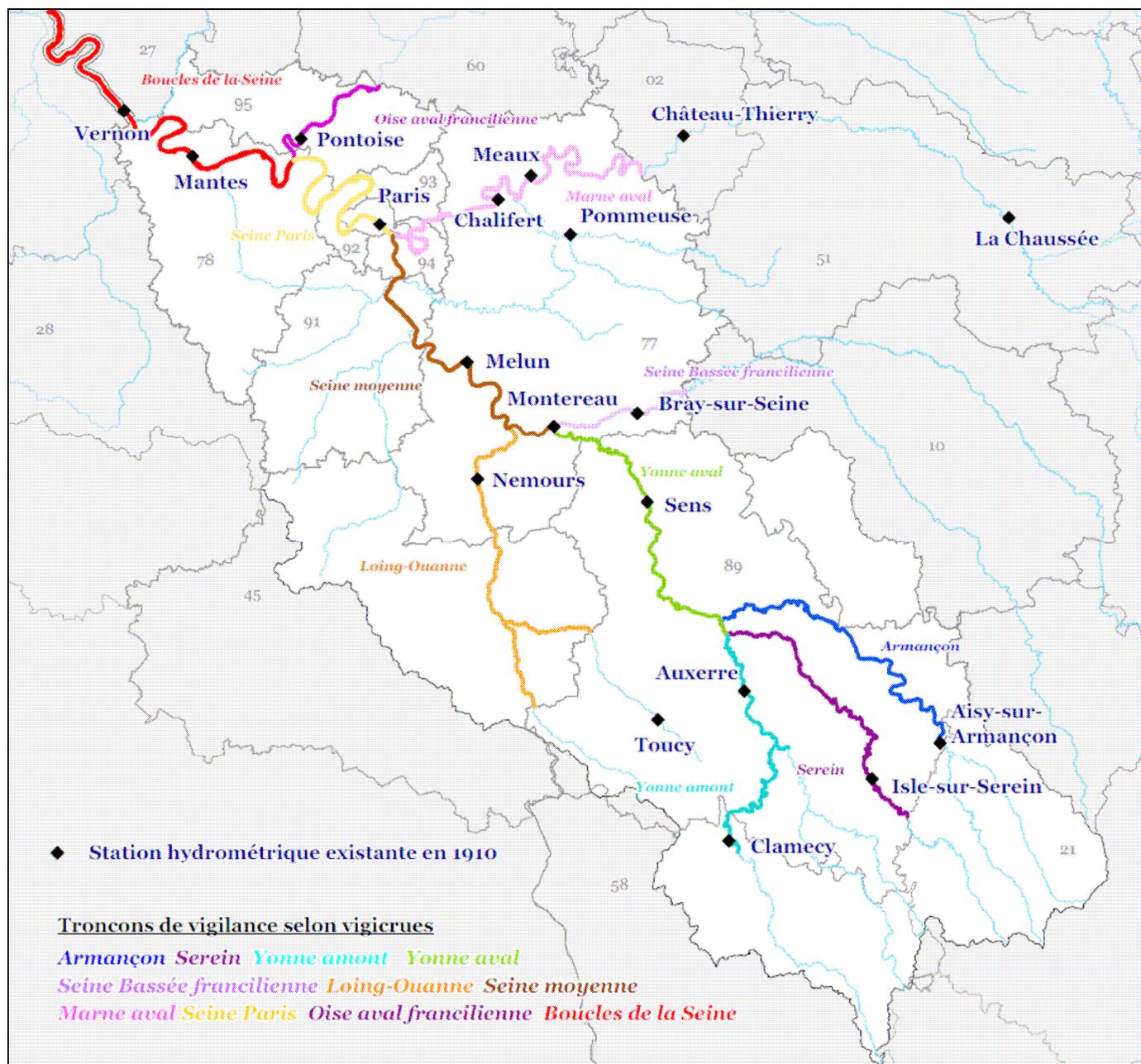


Précipitations du 29 décembre 1909 au 28 janvier 1910 (en mm)



Rapport à la normale 1971 – 2000 des précipitations du 29 décembre 1909 au 28 janvier 1910 (en %)

1.2 BILAN DE L'EPISODE, SOUS L'ANGLE DE L'ACTUELLE VIGILANCE CRUES



Le tableau ci-dessous présente, sur l'épisode de janvier 1910, la synthèse des couleurs de vigilance actuelles qui auraient été affectées aux différents tronçons, en fonction de la gravité de la crue. Le second tableau présente quant à lui le décompte des journées de vigilance en orange et en rouge. On notera en particulier que les 11 tronçons suivis par le SPC SMYL ont été à un moment en vigilance rouge durant l'épisode. Au maximum, on aurait eu 5 tronçons en vigilance rouge simultanément (journées du 26 et du 27).

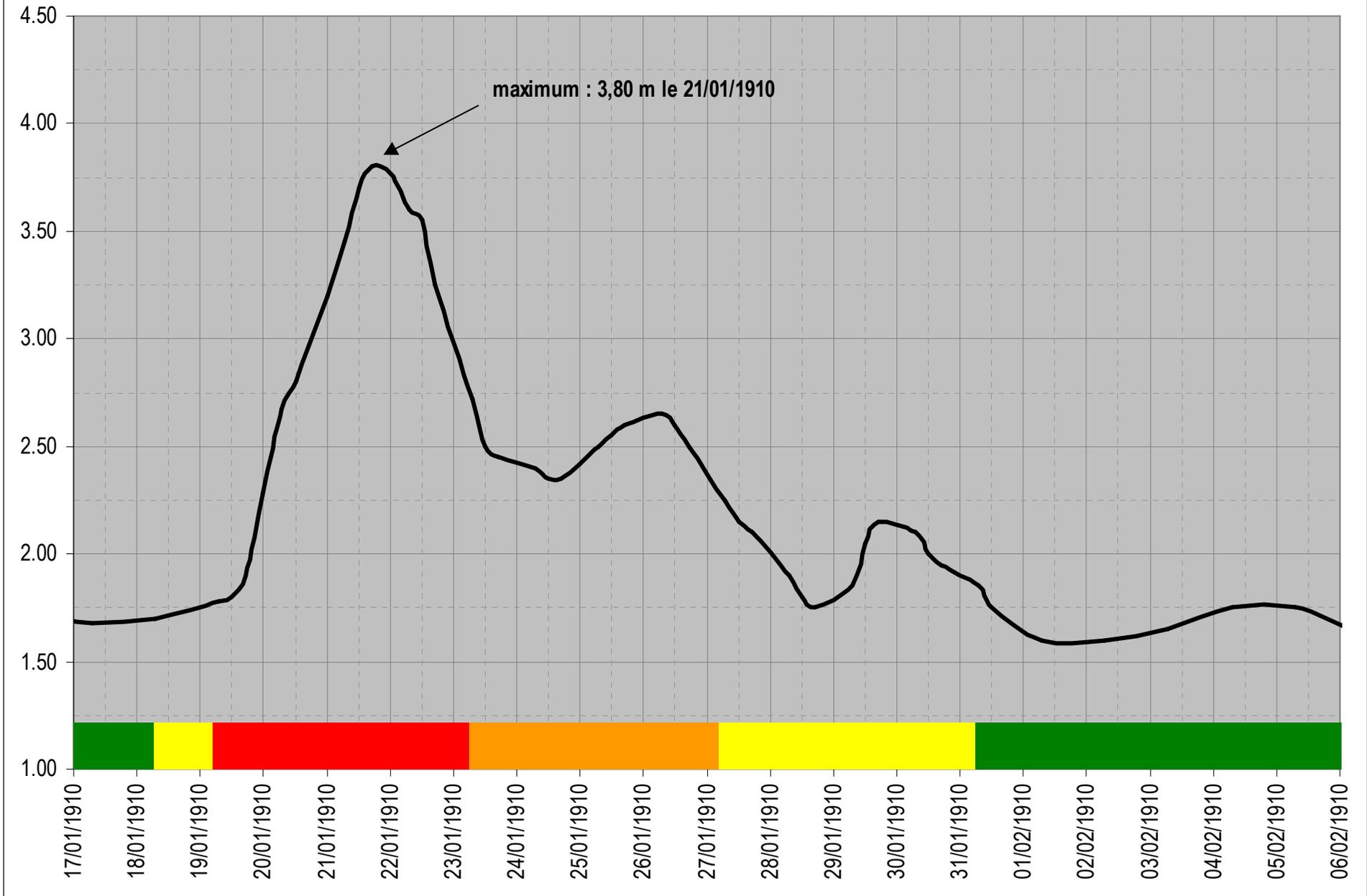
Couleurs affectées aux tronçons	Yonne amont	Serein	Armançon	Yonne aval	Seine bassée	Loing Ouanne	Seine moyenne	Marne aval	Seine Paris	Oise aval	Boucles de la Seine
18/01/1910	Orange	Orange	Orange	Vert	Vert	Orange	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert
19/01/1910	Rouge	Rouge	Rouge	Orange	Vert	Rouge	Orange	Orange	Orange	Vert	Vert
20/01/1910	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge	Vert	Rouge	Orange	Orange	Orange	Vert	Vert
21/01/1910	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge	Vert	Rouge	Orange	Orange	Orange	Vert	Orange
22/01/1910	Rouge	Orange	Orange	Rouge	Orange	Orange	Rouge	Orange	Orange	Orange	Orange
23/01/1910	Orange	Orange	Orange	Rouge	Orange	Orange	Rouge	Orange	Orange	Orange	Orange
24/01/1910	Orange	Orange	Orange	Orange	Rouge	Orange	Rouge	Orange	Rouge	Orange	Orange
25/01/1910	Orange	Orange	Orange	Orange	Rouge	Orange	Rouge	Orange	Rouge	Orange	Orange
26/01/1910	Orange	Orange	Orange	Orange	Rouge	Orange	Rouge	Orange	Rouge	Orange	Rouge
27/01/1910	Orange	Orange	Orange	Orange	Rouge	Vert	Rouge	Orange	Rouge	Orange	Rouge
28/01/1910	Orange	Orange	Orange	Orange	Rouge	Vert	Rouge	Orange	Rouge	Orange	Rouge
29/01/1910	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Vert	Rouge	Orange	Rouge	Orange	Rouge
30/01/1910	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Vert	Orange	Orange	Rouge	Orange	Rouge
31/01/1910	Vert	Vert	Vert	Orange	Orange	Vert	Orange	Orange	Rouge	Orange	Rouge
01/02/1910	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Orange	Orange	Rouge	Orange	Rouge
02/02/1910	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Orange	Orange	Rouge	Orange	Rouge
03/02/1910	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange	Rouge
04/02/1910	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange	Rouge
05/02/1910	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange
06/02/1910	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange

Nombre de jours en vigilance	Yonne amont	Serein	Armançon	Yonne aval	Seine bassée	Loing Ouanne	Seine moyenne	Marne aval	Seine Paris	Oise aval	Boucles de la Seine
ROUGE	4	3	3	4	4	3	8	4	10	2	10
ORANGE + ROUGE	8	4	4	9	13	5	16	9	15	12	15

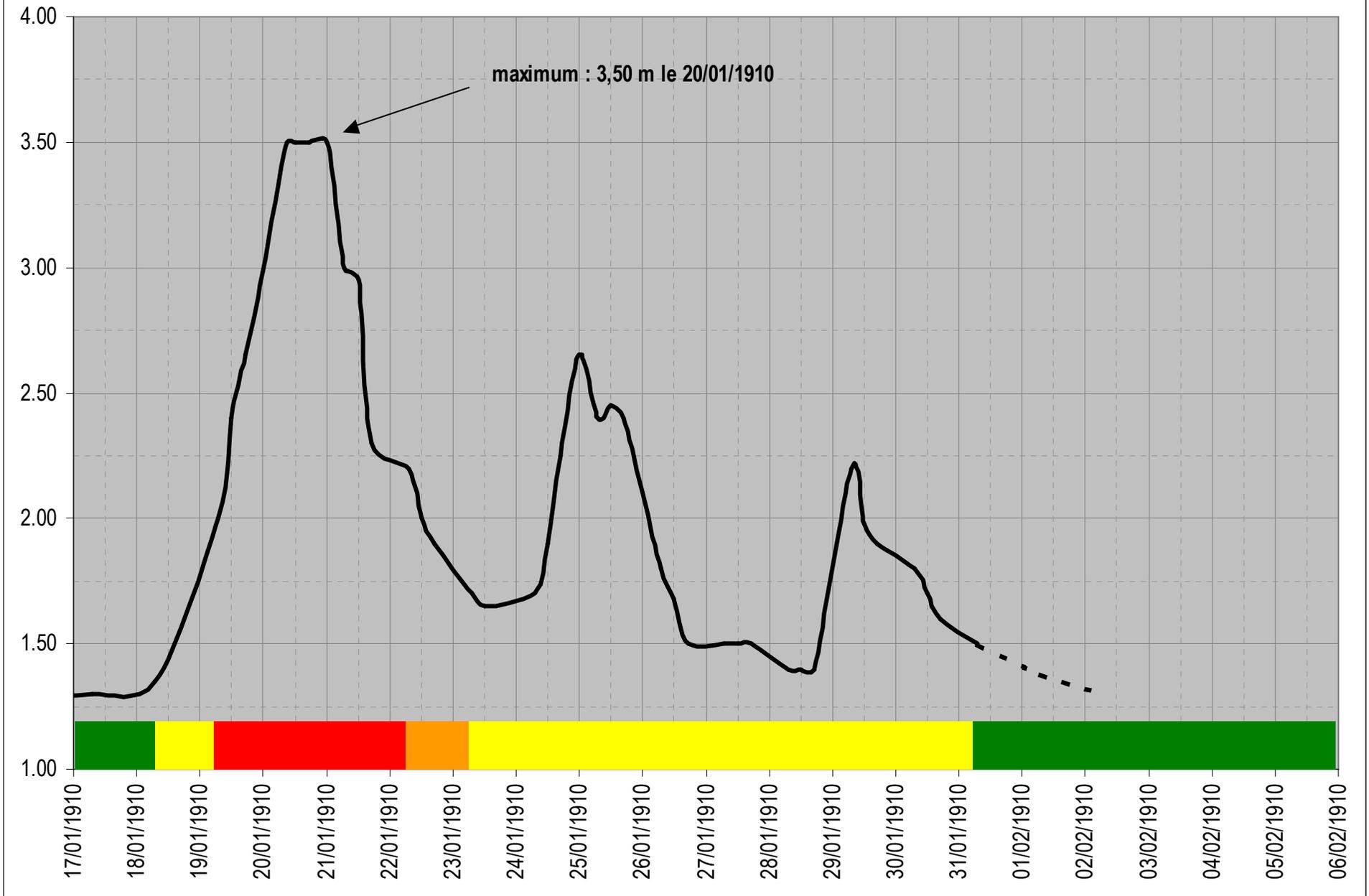
1.3 BILAN DE LA CRUE, TRONCON PAR TRONCON

Les graphiques ci-après présentent, pour chaque tronçon de cours d'eau suivi actuellement par le SPC SMYL, la hauteur d'eau mesurée en 1910 sur l'échelle de crue la plus représentative. La plupart des points de mesure utilisés en 1910 sont toujours exploités aujourd'hui par le service de prévision des crues. La mesure des hauteurs (voire des débits) a cependant été automatisée depuis.

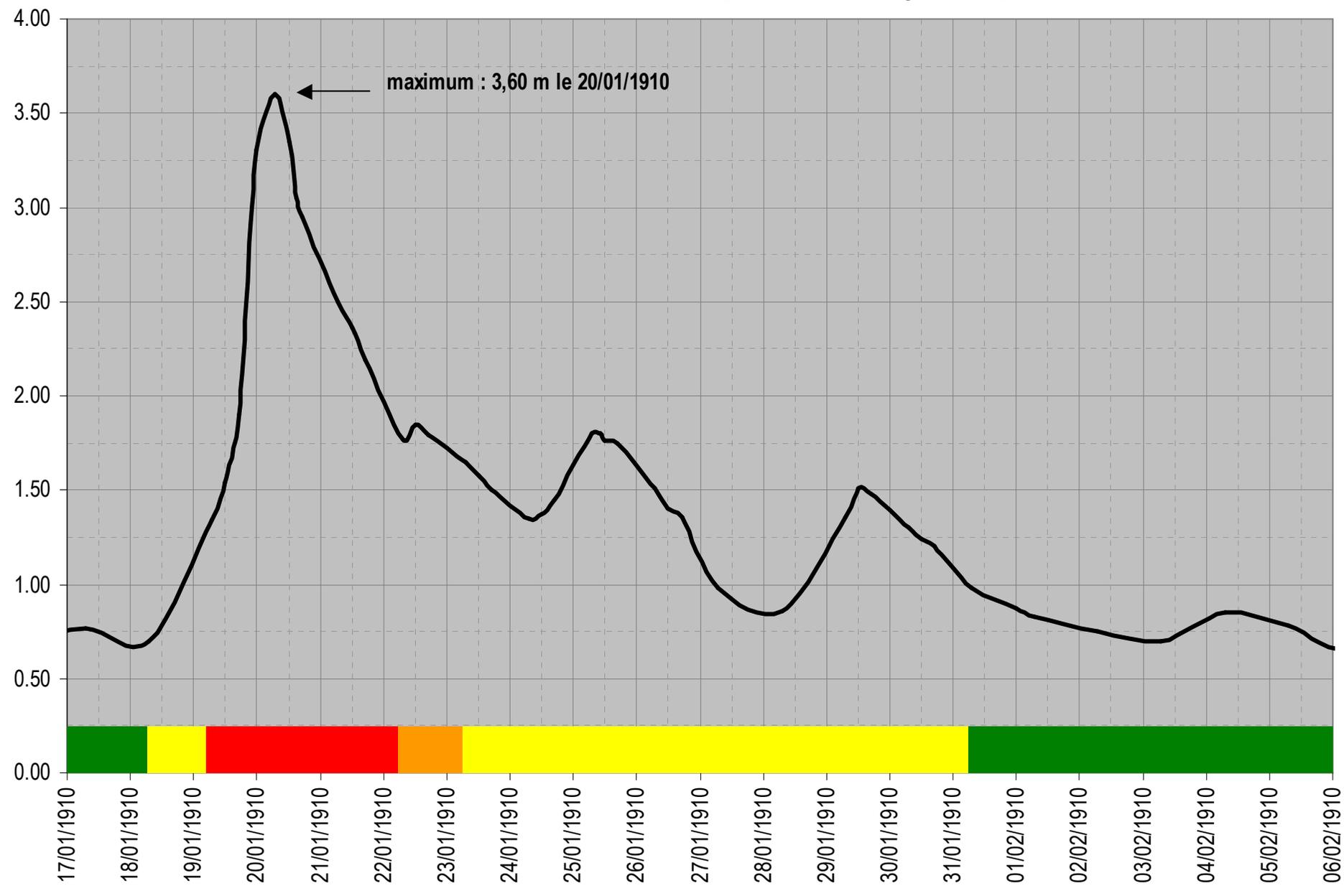
YONNE AMONT : Hauteur à Auxerre (m)



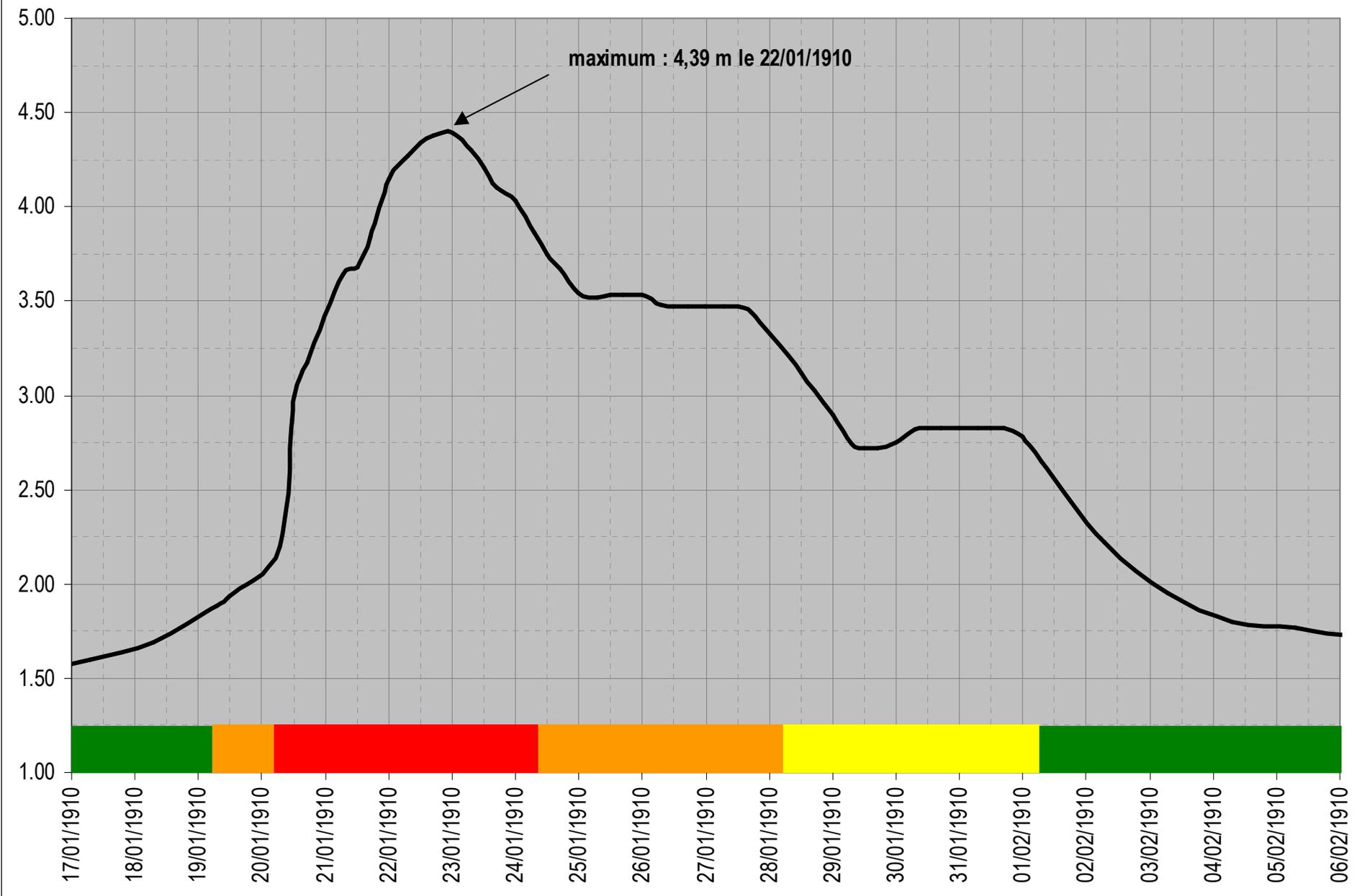
SEREIN : Hauteur à l'Isle-sur-Serein (m)



ARMANCON : Hauteur à Aisy-sur-Armançon (m)

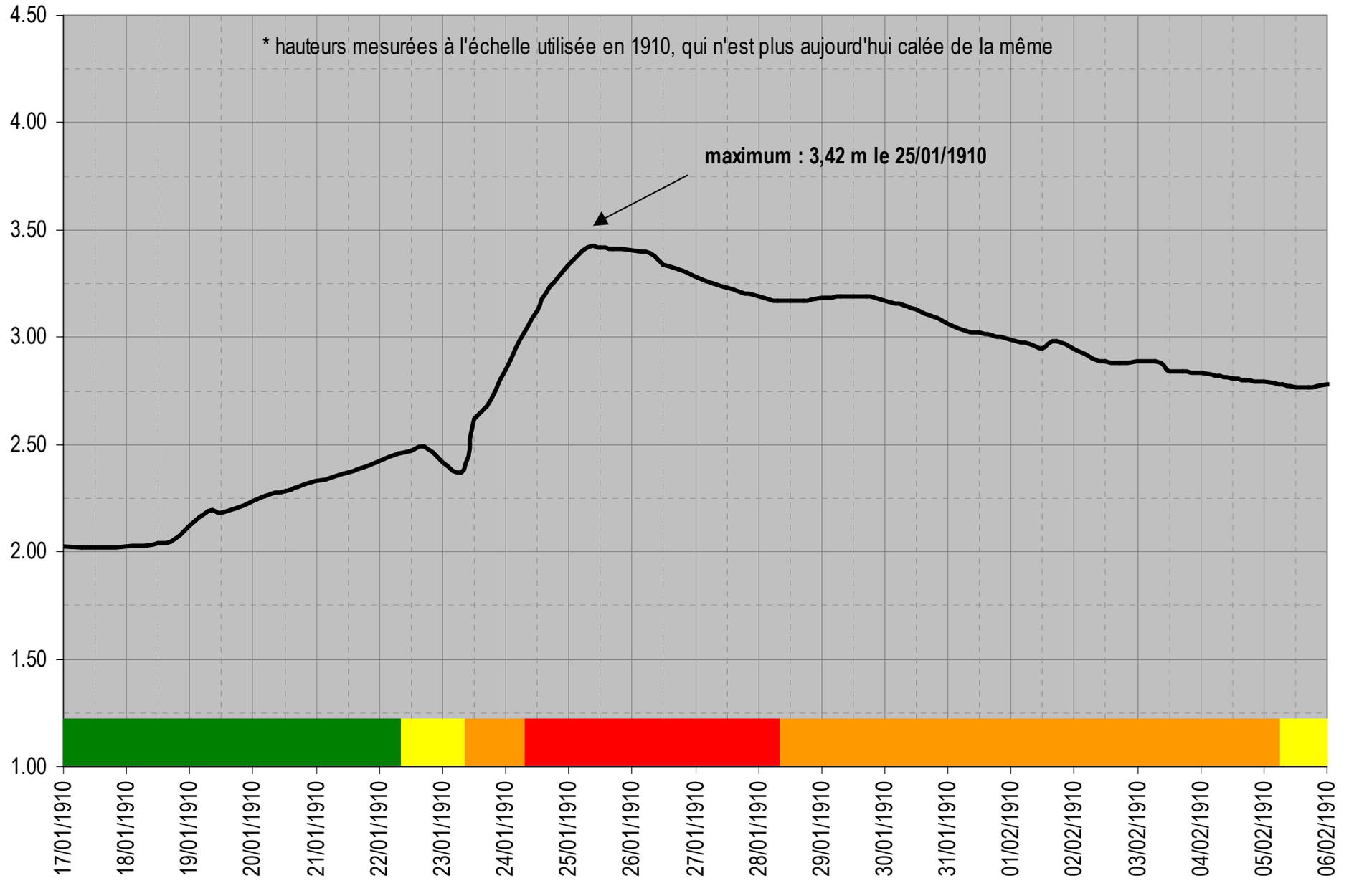


YONNE AVAL : Hauteur à Sens (m)

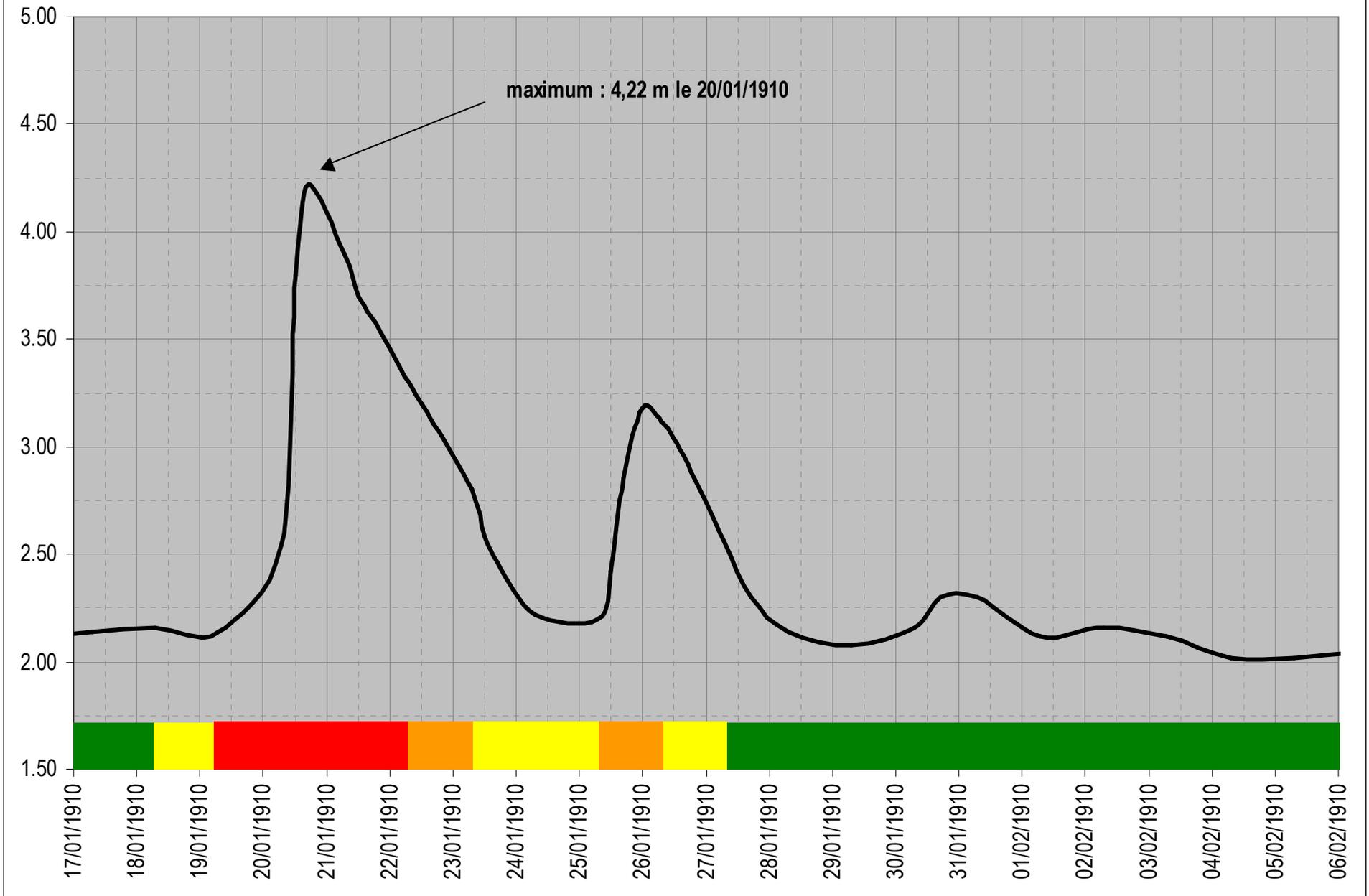


SEINE BASSEE FRANCILIENNE : Hauteur à Bray-sur-Seine* (m)

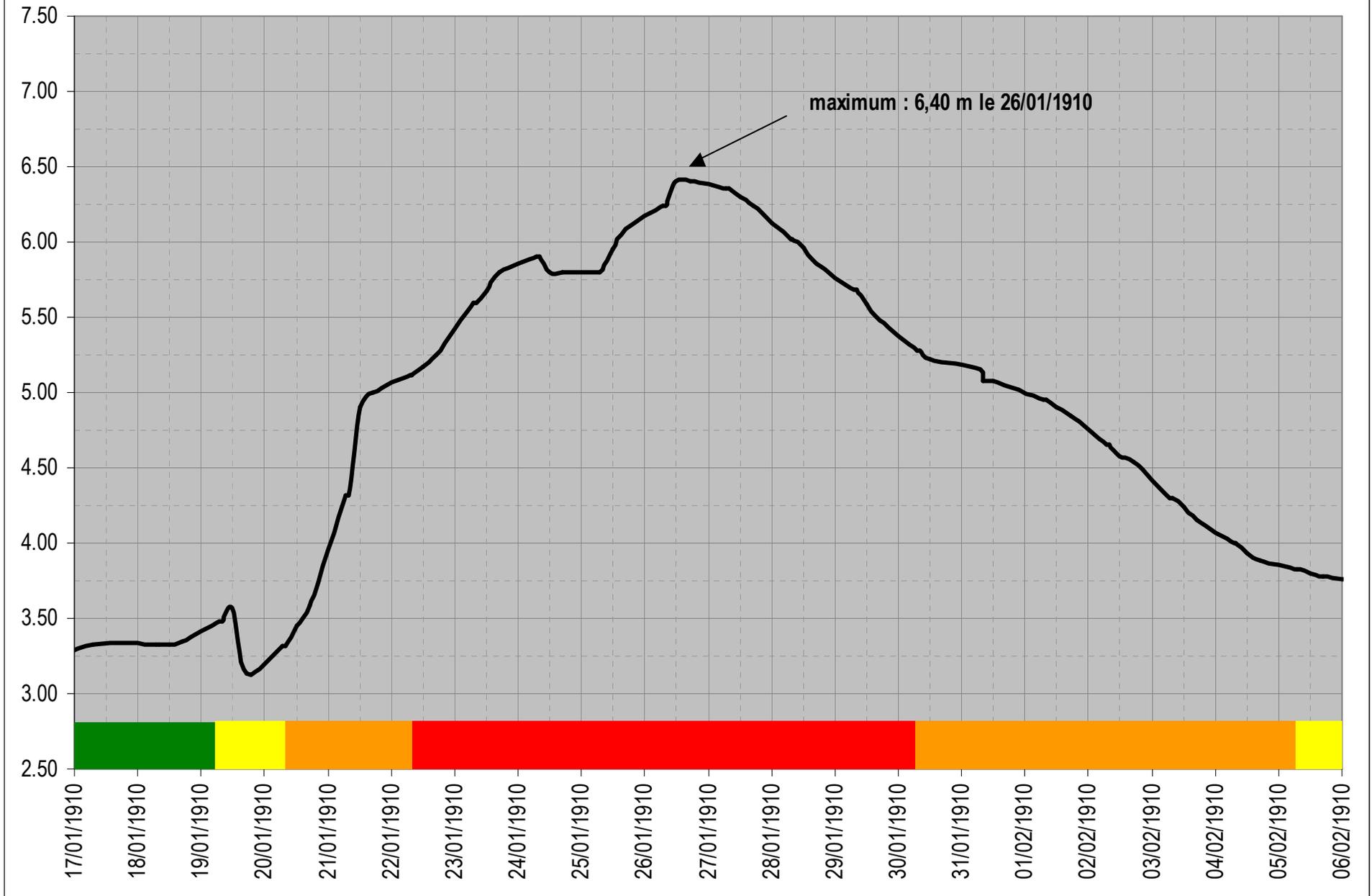
* hauteurs mesurées à l'échelle utilisée en 1910, qui n'est plus aujourd'hui calée de la même



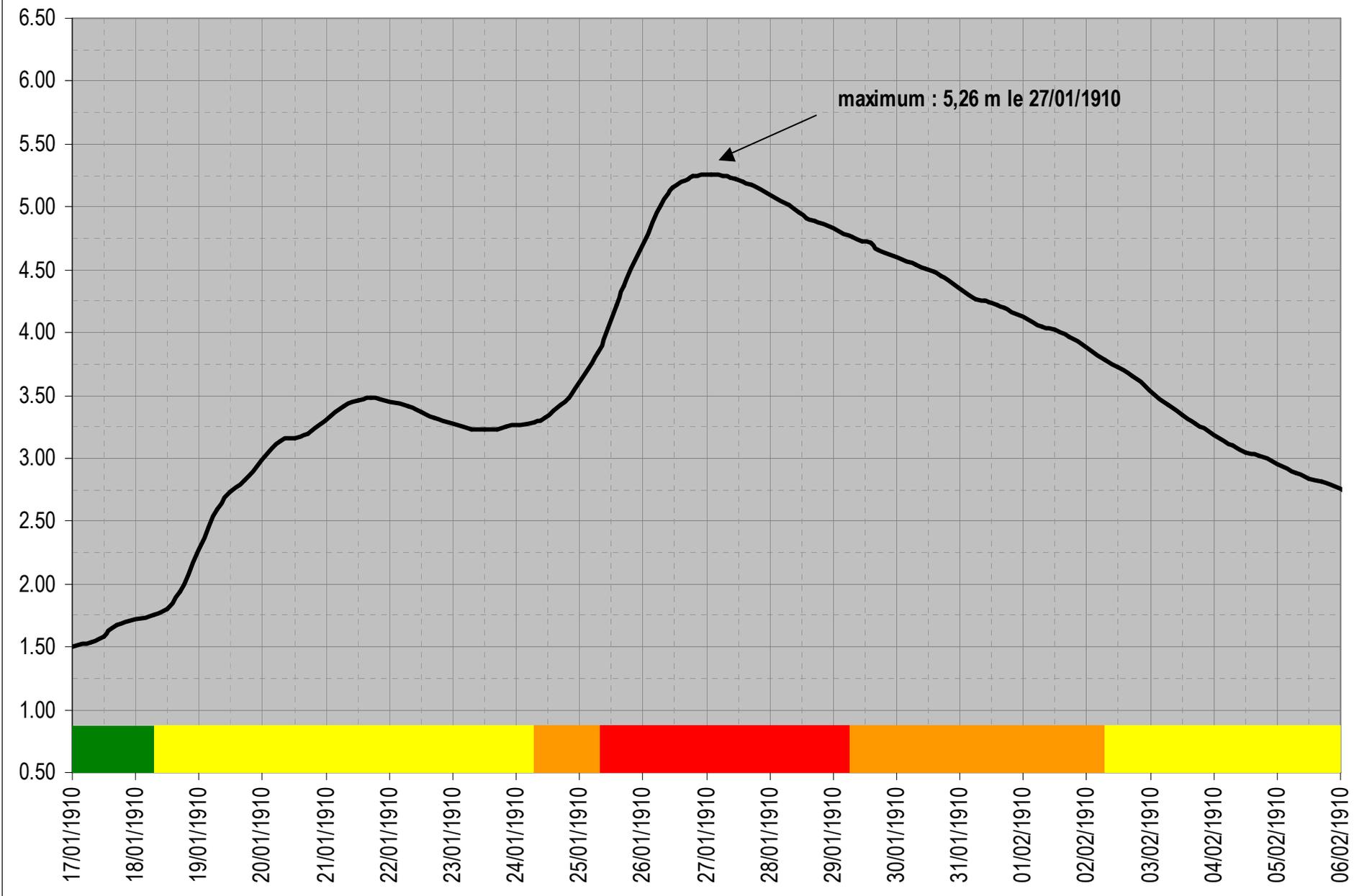
LOING-OUANNE : Hauteur à Nemours (m)



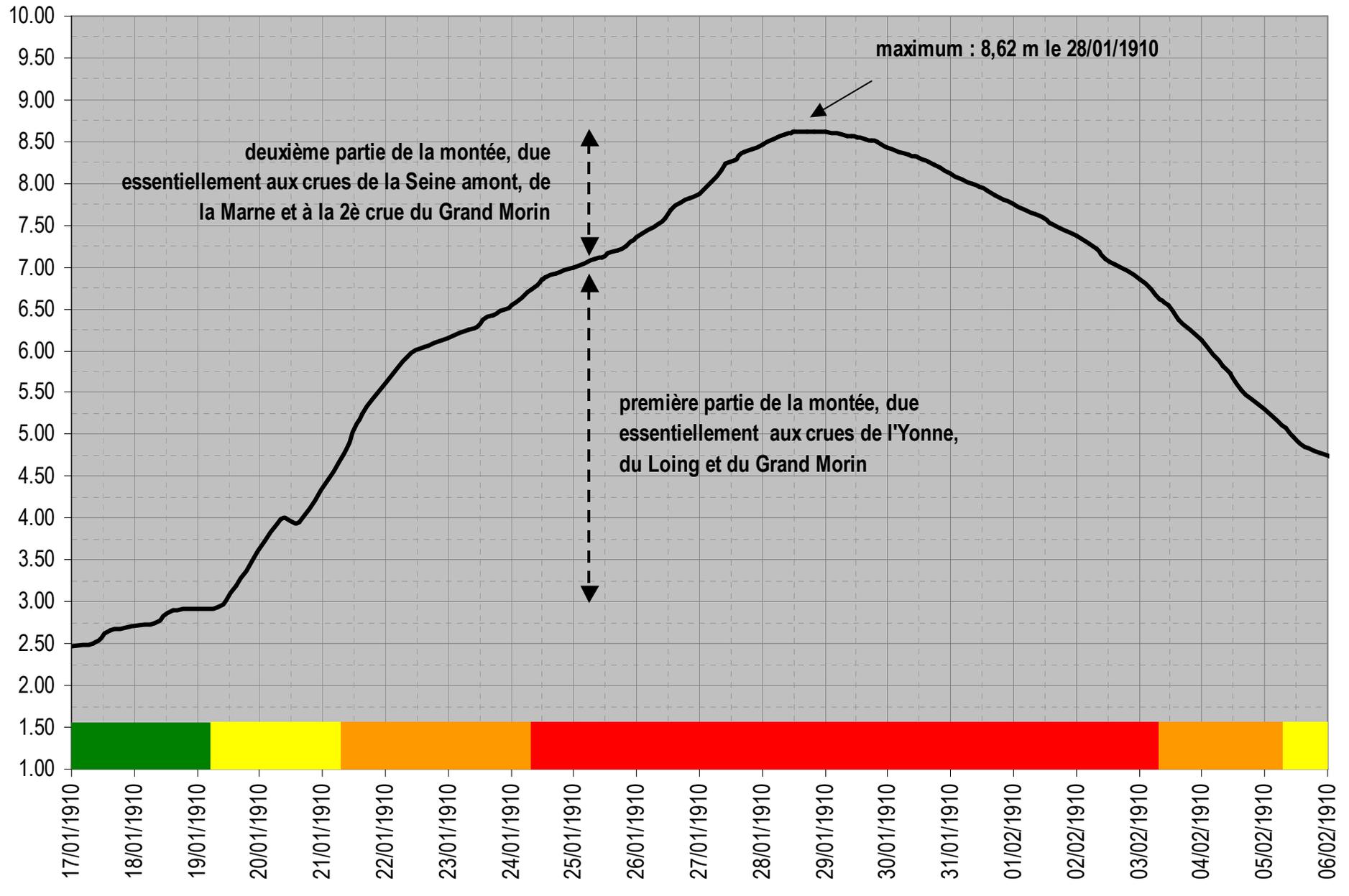
SEINE MOYENNE : Hauteur à Melun (m)



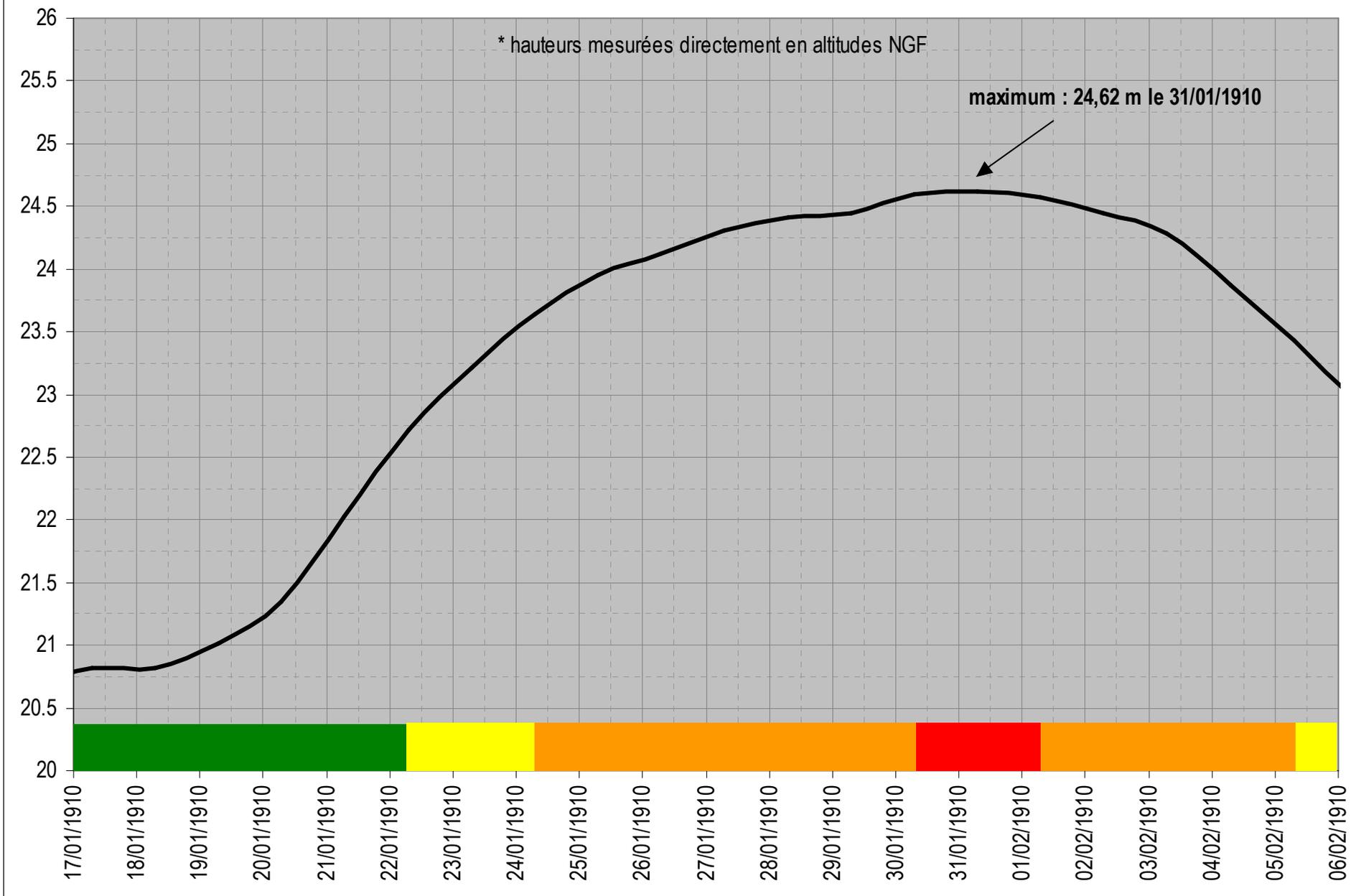
MARNE AVAL : Hauteur à Chalifert (m)



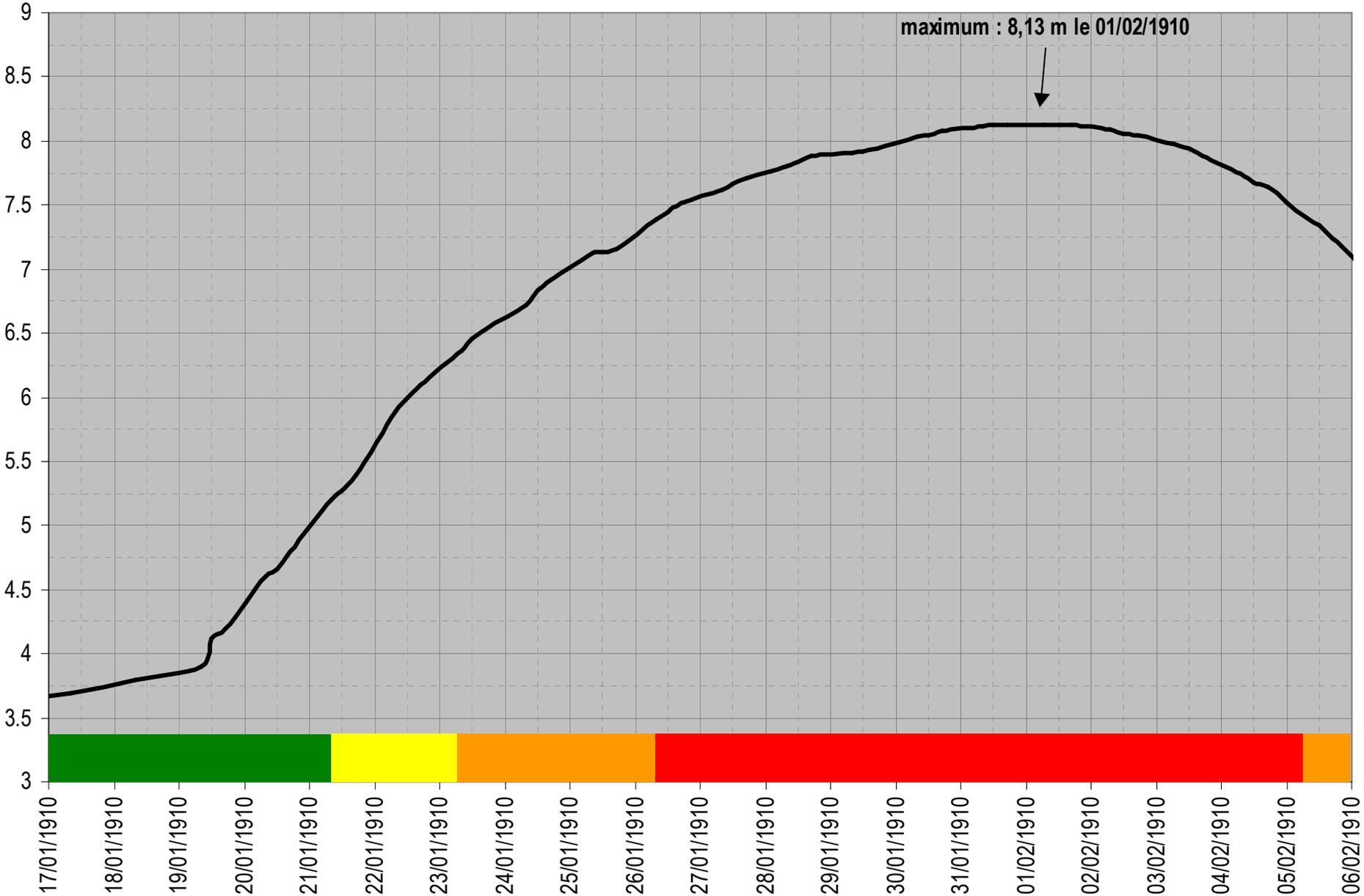
SEINE A PARIS : Hauteur à Paris-Austerlitz (m)



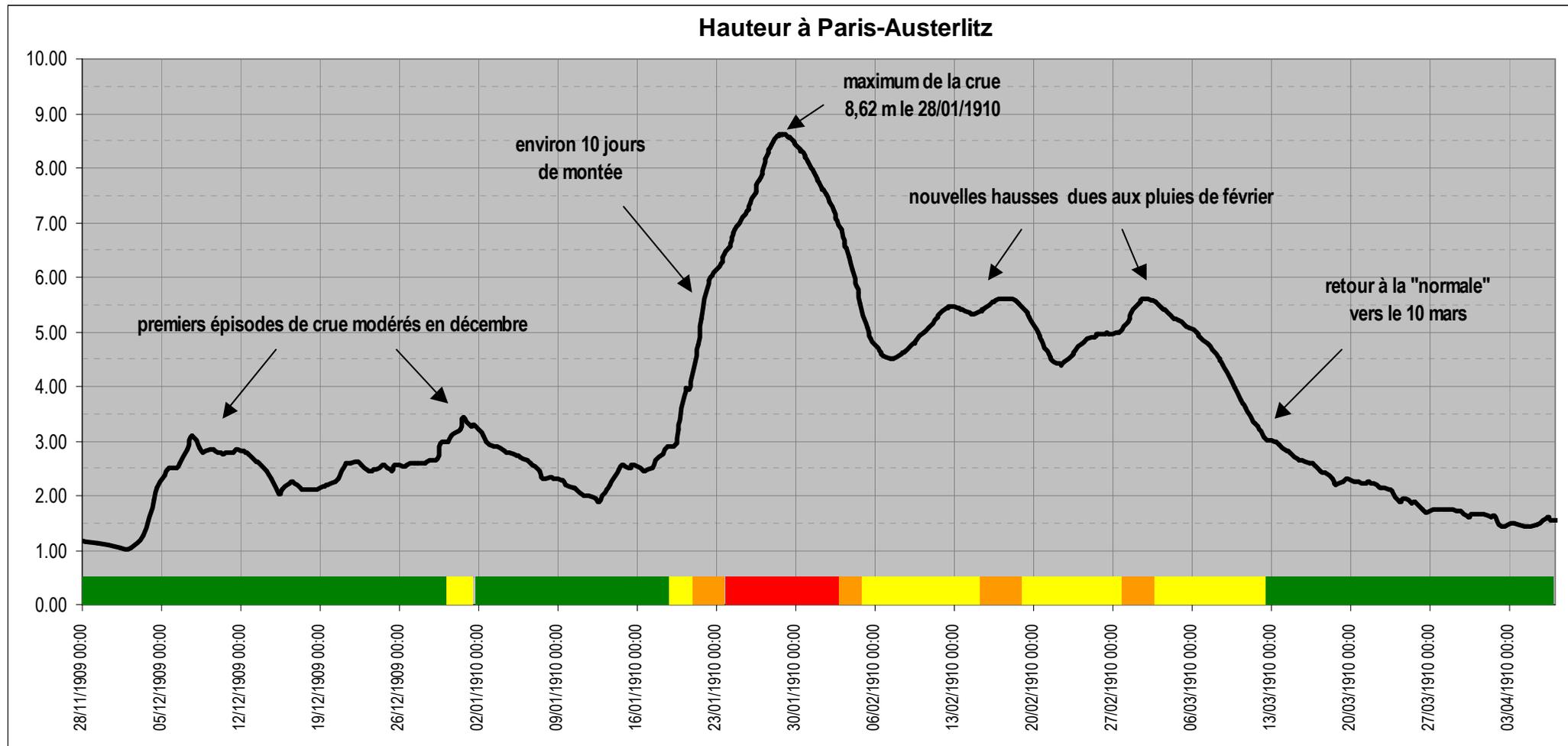
OISE AVAL FRANCILIENNE : Hauteur à Pontoise* (m)



BOUCLES DE LA SEINE : Hauteur à Mantes (m)



1.4 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE 1910 A PARIS



Si on dispose de nombreux relevés de hauteurs d'eau sur le bassin de la Seine en 1910, les informations de débit sont plus parcellaires. Les débits de cette crue historique ont par le passé fait l'objet de plusieurs estimations divergentes, la valeur la plus couramment retenue pour le maximum de la crue de janvier 1910 à Paris étant 2400 m³/s. Très récemment, un important travail de reconstitution des débits cohérents sur le bassin a été réalisé par la DIREN d'Île-de-France.

Les mesures de débit faites en 1910, notamment à l'aval de Paris, n'avaient pas toutes été étudiées jusqu'alors. Elles ont fait l'objet d'une analyse visant à en étudier les incertitudes, afin de proposer un débit maximum probable cohérent de l'aval vers l'amont, depuis Vernon jusqu'à Paris. Il résulte de cette analyse et de la très bonne cohérence amont-aval qui en ressort, que le débit de pointe à l'entrée de Paris se situe à environ 2650 m³/s. Un rapport d'étude complet sera bientôt publié par la DIREN d'Île-de-France.

Il est à noter que l'année 1910 s'est également terminée comme elle avait débutée : par une crue. L'automne 1910 ayant été lui aussi très pluvieux, une nouvelle crue importante est observée en novembre 1910. Son maximum atteindra tout de même 5,97 m à Paris-Austerlitz le 20 novembre.

2. QUE S'EST-IL PASSE D'AUTRE ?

2.1 LA CRUE DE JANVIER 1910 EN AVAL DE L'ILE DE FRANCE

Sur la Seine en aval de la confluence avec l'Oise, bien que la crue soit la plus forte connue, elle s'avère moins exceptionnelle que sur la Seine au niveau de Paris. En effet, la confluence de la Seine avec l'Oise dont la crue était beaucoup plus modeste, a eu pour effet de légèrement atténuer les niveaux d'eau.

Plus en aval, dans sa partie maritime, la crue de la Seine a également été amoindrie ; l'arrivée de la pointe de crue a eu lieu pendant les marées de mortes-eaux.

Cependant, la crue de 1910 reste sur l'ensemble de son linéaire, la crue de référence et la plus forte crue du vingtième siècle.

2.2 SUITES DONNEES A CETTE CRUE HISTORIQUE

Le 9 février 1910, à la demande d'Aristide Briand qui était alors président du Conseil, est créée une commission des inondations présidée par l'ancien ministre de la marine Alfred Picard. Elle avait pour objet d'étudier les causes et conséquences de l'inondation et les moyens d'y remédier.

Le rapport, plus commodément appelé « [Rapport Picard](#) », préconisait un certain nombre de mesures qui en raison de la guerre ne furent pas immédiatement mises en œuvre.

2.3 AUTRES EPISODES DE CRUE

Sur l'Oise et l'Aisne, la crue de janvier 1910 n'a pas été exceptionnelle (sauf à proximité de la confluence avec la Seine, où les niveaux, à Pontoise par exemple, sont plus influencés par la Seine que par l'Oise). En revanche, les pluies également importantes qui ont concerné ces bassins en février ont généré deux nouvelles crues sur le bassin Oise-Aisne. La dernière a ainsi été plus forte que celle de janvier 1910. On a relevé par exemple le 3 mars à Compiègne-Venette un maximum de crue à 5,92 m, soit plus de 60 cm au dessus de la crue de janvier 1910.

Les autres affluents de la Seine (Marne, Yonne...) ont également été concernés, dans une moindre mesure, par les épisodes pluvieux de février. C'est l'ensemble des ondes de crue formées par chaque épisode de pluie sur les affluents de la Seine qui explique que les niveaux à Paris soient restés globalement stables et assez élevés pendant tout le mois de février, la décrue véritable ne s'amorçant que début mars.

Hors du bassin de la Seine, le bassin du Doubs (Franche-Comté) a également été affecté par les épisodes pluvieux à l'origine de la crue de 1910 sur la Seine. Janvier 1910 est ainsi, à Besançon, la crue de référence (considérée comme centennale, comme à Paris), la plus forte jamais observée.

De plus amples informations sur cet événement sont disponibles sur le [site de la DREAL Franche-Comté](#). En particulier, une [plaquette informative](#) est téléchargeable.

3. ET AUJOURD'HUI ?

LE DISPOSITIF DE PREVISION DES CRUES EN FRANCE

Le réseau de la prévision des crues par les services de l'Etat en France

Succédant aux centres d'annonce des crues, il est en opérationnel depuis 2006 et repose sur :

- 22 Services de prévision des crues (SPC), qui se répartissent le suivi des principaux cours d'eau en France selon une logique de bassins hydrographiques
- Le Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI), situé à Toulouse, qui pilote la mission de prévision des crues en France, coordonne l'action des SPC et leur apporte un appui technique

Les missions des SPC

Les principales missions d'un SPC sont :

- assurer une veille hydrologique et météorologique permanente sur les bassins hydrographiques dont il est responsable
- prévoir les phénomènes de crue sur son territoire de compétence
- informer en temps réel les acteurs de la sécurité civile et mettre à disposition l'information pour le grand public
- capitaliser les connaissances relatives aux phénomènes de crue et au risque inondation sur son territoire

Le périmètre d'intervention des SPC

Chaque SPC est chargé de la prévision des crues sur des tronçons « réglementaires » de rivières déterminés notamment par :

- la présence d'enjeux vulnérables aux crues
- la faisabilité technique de la prévision des crues avec une anticipation et une précision jugées compatibles avec les impératifs de gestion de crise

Les cours d'eau non couverts par le SPC peuvent être pris en charge par les collectivités locales, le SPC jouant alors un rôle d'appui technique aux structures porteuses de projets.



Cartes des 22 SPC en France métropolitaine, avec service de rattachement et ville d'implantation

La vigilance crues

Par analogie avec le dispositif de la vigilance météorologique, mis en place par Météo-France depuis 2001, la vigilance crues :

- consiste à qualifier le niveau de vigilance requis aux abords des cours d'eau compte tenu des phénomènes de crue prévus pour les 24 heures à venir
- utilise une échelle de danger à quatre niveaux : vert, jaune, orange et rouge

Niveau 4 : ROUGE	Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens	Crue rare et catastrophique
Niveau 3 : ORANGE	Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes	Débordements généralisés, circulation fortement perturbée, évacuations
Niveau 2 : JAUNE	Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées	Débordements localisés, coupures ponctuelles de routes, maisons isolées touchées, perturbation des activités liées au cours d'eau
Niveau 1 : VERT	Pas de vigilance particulière requise	Situation normale

Les bulletins de vigilance crues

Chaque SPC produit au moins 2 bulletins de vigilance crues par jour, publiés à 10h et 16h. Chaque publication comprend :

- l'affectation d'une couleur de vigilance à chaque tronçon de rivière suivi
- un bulletin local contenant des précisions sur les phénomènes météorologiques et hydrologiques observés et, lorsque cela est possible, des prévisions chiffrées des niveaux d'eau pouvant être atteints
- un accès temps réel aux données hydrométriques (niveaux d'eau et débits mesurés par des stations télétransmises)

Il peut y avoir des productions ou actualisations supplémentaires de la vigilance crues en dehors des horaires de base 10h et 16h, en fonction des besoins.

Les destinataires de l'information

Ce sont principalement :

- les préfetures, responsables de l'alerte aux crues dans les départements et de l'organisation des secours et les autres acteurs de la sécurité civile mobilisés comme les centres opérationnels de zone de défense (COZ), les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), certains opérateurs de réseau (électricité, eau potable...), qui sont destinataires directs des bulletins de vigilance crues
- le grand public et les médias, via le site internet national vigicrues : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

Les acteurs de la sécurité civile organisent ensuite tout le volet alerte / secours, notamment au travers des plans ORSEC et des plans communaux de sauvegarde. Pour le volet inondation, le dispositif de gestion de crise s'appuie sur les prévisions et les couleurs de vigilance déterminées par le SPC.

La carte de vigilance crues, les bulletins d'information et les données temps réel sont disponibles 24h/24h.

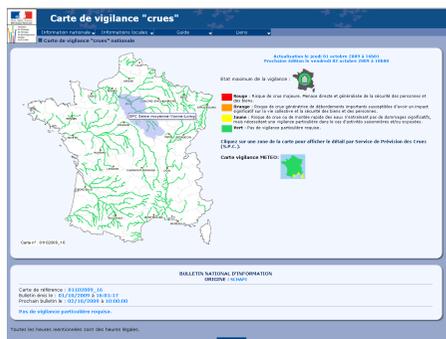
La carte et les bulletins sont actualisés 2 fois par jour, à 10h et à 16h. Les données temps réel sont actualisées au rythme des collectes du SPC, selon les besoins.

En période de crue, quand cela est justifié par la rapidité de l'évolution de la situation, les bulletins peuvent être actualisés autant que de besoin

En cas d'aggravation subite de la situation justifiant la modification du niveau de vigilance, la diffusion d'un bulletin intermédiaire peut être accompagnée d'une actualisation de la carte de vigilance en dehors des horaires réguliers de publication.

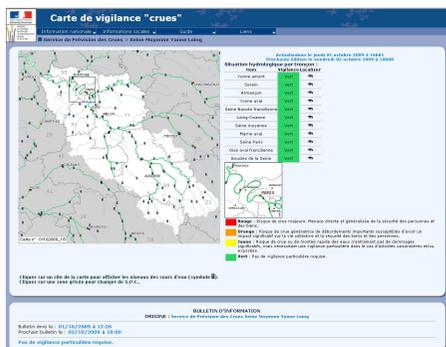
Niveau 1 (national)

- Carte de la France, avec les tronçons surveillés par tous les SPC (de la couleur de leur vigilance du moment)
- Bulletin de vigilance crues national du SCHAPI (synthèse des bulletins des SPC)
- Accès au niveau 2 du site en choisissant le SPC souhaité sur la carte



Niveau 2 (SPC)

- Carte du territoire du SPC avec les tronçons suivis, la couleur qui leur est affectée et les stations de mesure disponibles sur le site
- Bulletin de vigilance crues sur SPC avec toutes les informations et les prévisions diffusées
- Accès aux données hydrométriques en sélectionnant une station de mesure



Niveau 3 : (station de mesure)

- Visualisation des données hydrométriques en temps réel
- Rafraîchissement :
 - 1 fois/jour minimum
 - plusieurs fois par jour en crue
- Options : visualisation en hauteurs, débits, sur 7 jours de profondeur maximum, avec le rappel des principales crues historiques



LA PREVISION DES CRUES SUR LE BASSIN DE LA SEINE

Depuis 2006, quatre SPC sont chargés de la prévision des crues sur le bassin Seine-Normandie, chacun étant plus particulièrement responsable d'un ou plusieurs sous-bassins hydrographiques :

- SPC Oise – Aisne : service de navigation de la Seine (SNS), arrondissement Picardie, Compiègne (60)
- SPC Seine amont – Marne amont : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Champagne-Ardenne, Châlons en Champagne (51)
- SPC Seine aval – fleuves côtiers normands : direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (DDEA) de Seine-maritime, Rouen (76)
- SPC Seine moyenne – Yonne – Loing : direction régionale de l'environnement (DIREN) d'Ile-de-France, Gentilly (94)

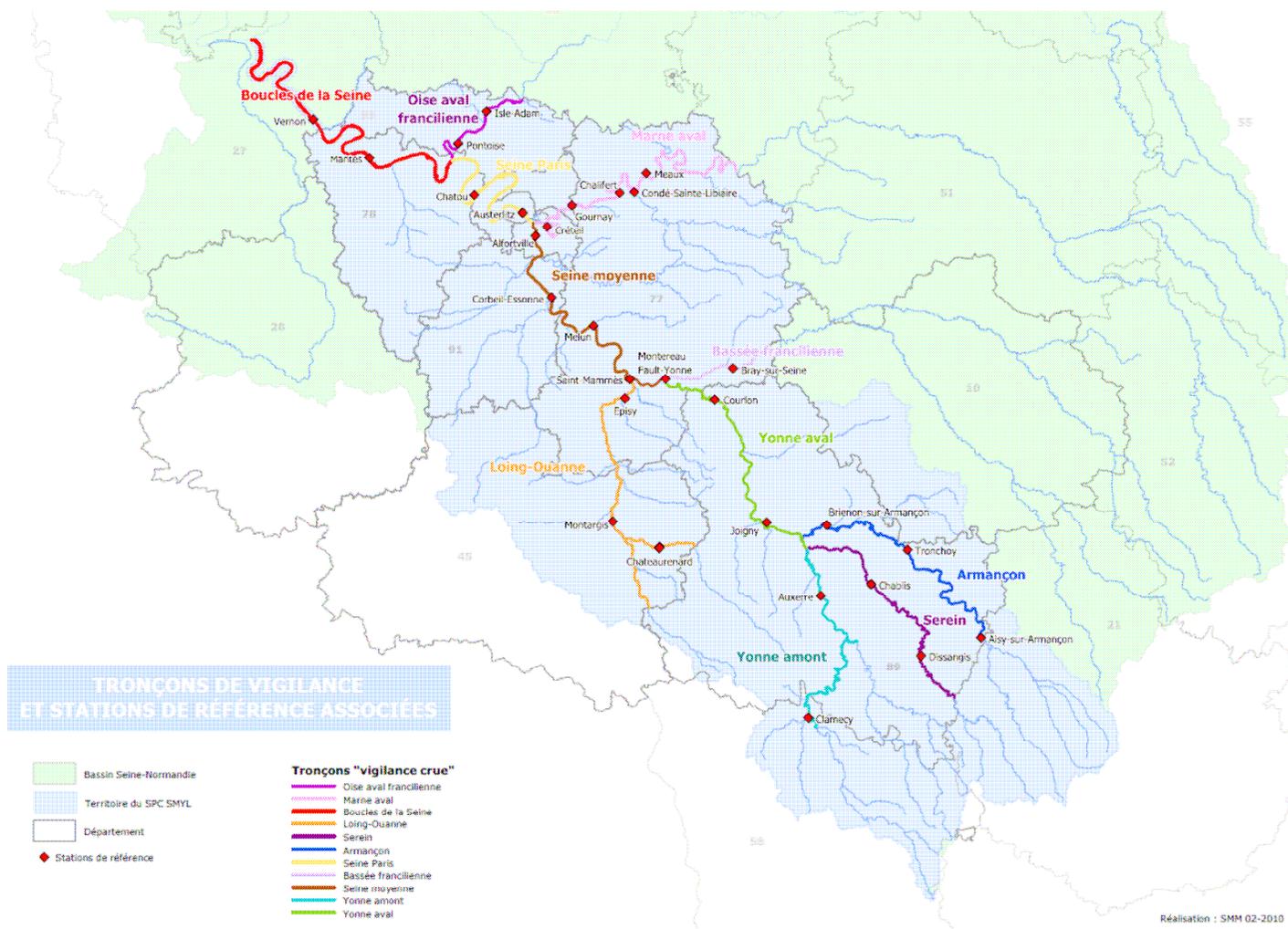
Présentation du SPC Seine moyenne – Yonne – Loing (SPC SMYL)

Le SPC SMYL a été créé en 2006 à la place de l'ancien centre d'annonce des crues de Paris.

Il dépend de la direction régionale de l'environnement d'Île-de-France, implantée à Gentilly (94) et est en charge de la surveillance, de la prévision et de l'information sur les crues sur :

- la Seine, de son entrée en région Île-de-France jusqu'à Poses (27) ;
- l'Yonne, de Dornecy (58) à sa confluence avec la Seine ;
- l'Armançon et le Serein, de leurs entrées dans le département de l'Yonne à leurs confluences avec l'Yonne ;
- le Loing, de son entrée dans le département du Loiret à sa confluence avec la Seine ;
- l'Ouanne, de son entrée dans le département du Loiret à sa confluence avec le Loing ;
- la Marne et l'Oise, dans leurs parties franciliennes.

Cela se traduit par 11 tronçons de cours d'eau suivis et 29 stations de référence sur lesquelles sont communiquées des prévisions en crue.



Fonctionnement opérationnel

A la manière de Météo-France, le fonctionnement opérationnel du SPC s'appuie sur une équipe de prévisionnistes formés aux différents outils et prévision et applications informatiques, et ayant une très bonne connaissance du territoire du SPC et de la typologie des crues sur le bassin.

Il y a une douzaine de prévisionnistes au SPC SMYL, participant à tour de rôle à des astreintes 24h/24. Il y donc avec au moins un prévisionniste d'astreinte 24h/24 toute l'année. Et entre novembre et mai qui est la « saison des crues » sur le bassin de la Seine, une équipe de 3 prévisionnistes est placée en astreinte chaque semaine, avec mobilisation et possibilité de renforts si nécessaire à tout moment.

Le fonctionnement du SPC nécessite également le recours à d'autres fonctions, également sous le régime de l'astreinte, pour l'hydrométrie (maintenance des appareils de mesure, jaugeages en rivière), l'informatique et l'appui décisionnel.



La salle opérationnelle de prévision des crues du SPC SMYL à Gentilly

Bulletin n° IDF_03032007_10_01
émis le : 03/03/2007 à 09:01:12
Prochain bulletin le : 03/03/2007 à 16:00:00

Etat maximal de vigilance sur le territoire du SPC : **Jaune**

Départements en vigilance crues "orange" ou "rouge" :

Situation actuelle et évolution prévue :
 L'onde de crue se propage sur l'YONNE AMONT, le SEREIN et l'ARMANÇON, en recevant le renfort des précipitations de la nuit. La tendance générale est à la poursuite de la hausse dans ces trois tronçons, sans toutefois faire craindre d'aggravation significative de la situation. L'atténuation sensible des précipitations prévue dans les 48 prochaines heures devrait laisser aux cours d'eau le temps de digérer les pluies des 2 derniers jours.

Faits nouveaux :
 Cumuls de pluies significatifs dans la nuit de vendredi à samedi sur l'amont du bassin de l'Yonne (10 à 20 mm), concentrés dans les 12 dernières heures.

Qualification de la situation :
 Poursuite de la crue de l'YONNE et de ses affluents.

Généralités

Yonne amont
 Un premier pic de crue de 65 m³/s est passé en soirée de vendredi à Dornecy et devrait très prochainement atteindre CLAMECY. La cote à CLAMECY devrait donc se maintenir à son niveau actuel, voire repartir à la hausse. La réaction des affluents en amont de Clamecy aux pluies de la nuit est attendue dans l'après-midi.

Serein
 Les cumuls de pluie intense tombés dans la nuit ont provoqué la réaction rapide de la tête de bassin. Cette nouvelle onde de crue devrait rapidement arriver dans le tronçon de vigilance et renforcer celle qui s'y propage déjà. La tendance est donc à la hausse des niveaux d'eau et des débits dans le tronçon.

Armançon
 Les cumuls de pluie intense tombés dans la nuit ont provoqué la réaction rapide de la tête de bassin. Cette nouvelle onde de crue est arrivée rapidement dans le tronçon de vigilance et renforce la situation. La tendance est à la hausse modérée des niveaux d'eau et des débits dans le tronçon.

Conséquences possibles :
 Tenez-vous informé de la situation. Les premiers débordements peuvent être constatés. Certains cours d'eau peuvent connaître une montée rapide des eaux.

Conseils de comportement :
 Soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable. Conformez-vous à la signalisation routière.

Détails du bulletin

Situation hydrologique par tronçon :

Tronçon	Couleur vigilance	Date et heure de la prochaine mise à jour	PDF associé	Mise à jour vers les préfectures
Yonne amont	Jaune	le 03/03/2007 à 16:00:00	Oui	
Serein	Jaune	le 03/03/2007 à 16:00:00	Oui	
Armançon	Jaune	le 03/03/2007 à 16:00:00	Oui	
Yonne aval	Vert	le 03/03/2007 à 16:00:00		
Seine Bassée francilienne	Vert	le 03/03/2007 à 16:00:00		
Loing-Ouanne	Vert	le 03/03/2007 à 16:00:00		
Seine moyenne	Vert	le 03/03/2007 à 16:00:00		
Marne aval	Vert	le 03/03/2007 à 16:00:00		
Seine Paris	Vert	le 03/03/2007 à 16:00:00		
Oise aval francilienne	Vert	le 03/03/2007 à 16:00:00		
Boucles de la Seine	Vert	le 03/03/2007 à 16:00:00		

Vigilance des tronçons

Armançon

Station	Crues historiques (m)			Observations (m)		Prévisions pour la journée
	1910	2001	2004	02/03 à 16h	03/03 à 07h	
Aisy-sur-Armançon (Armançon)	3,68	2,39	1,98	1,08	1,14	Entre 1,20 et 1,30
Tronchoy (Armançon)		2,68	2,27	1,21	1,42	Entre 1,40 et 1,55
Étréchy-sur-Armançon (Armançon)		4,49	3,77	2,23	2,68	A la hausse

Serein

Station	Crues historiques (m)			Observations (m)		Prévisions pour la journée
	1910	2001	2004	02/03 à 16h	03/03 à 07h	
Chassangis (Serein)		3,22	2,93	1,90	2,11	Légère hausse
Chables (Serein)		2,46	2,29	1,79	1,92	A la hausse

Yonne amont

Station	Crues historiques (m)			Observations (m)		Prévisions pour la journée
	1910	2001	1982	02/03 à 16h	03/03 à 07h	
Clamecy (Yonne)	2,60	2,02	1,60	1,02	1,06	Entre 1,10 et 1,25
Auxerre (Yonne)	3,80	2,80	2,20	1,75	1,78	Légère hausse

Prévisions

Exemple de bulletin de vigilance crues

Pour comprendre et prévoir les crues, le SPC a besoin d'outils de prévision et d'aide à la décision. Associés à l'expertise du prévisionniste, ils permettent d'améliorer l'anticipation des phénomènes et la fiabilité des informations transmises. En fonction des observations hydrologiques et météorologiques, des prévisions météorologiques et des résultats des outils de prévision, le SPC décide d'affecter à chaque tronçon de cours d'eau une couleur de vigilance qui reflètera les dangers potentiels aux abords des cours d'eau liés aux crues pour les 24h à venir.

Les bulletins de vigilance crues détaillent la situation et communiquent des prévisions aux stations de référence, permettant à l'ensemble des acteurs concernés de préparer la crise

En cas de crue...

Site de la vigilance crues : www.vigicrues.gouv.fr

Répondeur téléphonique du Service de prévision des crues Seine moyenne-Yonne-Loing

N° Indigo 0 820 031 873

0,15 € TTC / MN